

NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



Pages **6** et **7**

**Rétrospective 2010
des manifestations culturelles**

Les agents du service culturel

N°18
DÉCEMBRE
2010



Merci Roselyne

Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Alors que je m'apprêtais à rédiger cet éditorial, j'ai été informé du décès de Roselyne Juliot suite à ce qu'on appelle pudiquement une longue maladie.

Entrée au conseil municipal en 1995, puis réélue en 2001 et en 2008, Roselyne restera à jamais associée à l'histoire de Nieul-sur-Mer comme la mère fondatrice des Jardins du Gô, cet établissement public hébergeant des personnes âgées dépendantes. C'est elle qui, en sa qualité d'adjointe aux affaires sociales, a piloté le comité mis en place pour porter cet ambitieux projet tellement nécessaire. Elle était à mes côtés en avril 2009 lorsque l'établissement a ouvert ses portes et malgré un état de fatigue évident, nous avons constaté une légitime fierté du devoir accompli dans son regard.

À Michel, son époux, à ses enfants et petits-enfants, je réitère toute ma sympathie.

L'année 2010 s'achève dans quelques jours. Nul doute qu'elle restera dans nos mémoires comme une année particulière avec cette nuit du 27 au 28 février où la tempête Xynthia nous a durement frappés. Notre commune n'a heureusement pas déploré de pertes humaines mais le traumatisme subi par tous les sinistrés laissera des traces que seul le temps pourra estomper.

L'année 2011 qui se profile à l'horizon sera assurément une année charnière. La situation économique peu florissante aura des répercussions sur les relations entre l'Etat et les collectivités locales. En effet, la politique de rigueur, qui ne cache plus son nom, se ressentira dans les dotations de l'Etat aux communes et notre mission consistera à ne pas trop alourdir les charges qui pèsent sur les ménages tout en maintenant les services offerts à la population.

L'avenir s'écrit aussi dans notre futur plan local d'urbanisme. La procédure de révision du plan d'occupation des

sols et sa transformation en plan local d'urbanisme s'achèvent et l'enquête publique a débuté le 6 décembre. Il s'agit de la dernière étape d'un long processus entamé en mars 2007 et qui a nécessité de nombreuses réunions de concertation, d'analyses et de débats pour déterminer ce que sera le Nieul-sur-Mer des 15 prochaines années. Je vous engage à venir en mairie consulter ce document et consigner vos observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.



Le maire en compagnie de Jacqueline Pastorino, Francis Véricel et Annie Grizon, Adjointe aux affaires culturelles, lors de la remise des prix du festival de peintures

Je vous souhaite à toutes et à tous
d'excellentes fêtes de fin d'année
Bien cordialement


Maire de Nieul-sur-Mer

Histoire locale

Nieul-sur-mer,

Au mois de septembre dernier la Municipalité et l'association *Arts et Lumières* se sont associées pour mettre en œuvre le 13^e festival de peintures sur une idée originale et innovante. Pendant deux jours, Nieul-sur-Mer est devenu village de peintres.

Tous, organisateurs de l'évènement, promeneurs, artistes, ont été agréablement surpris de constater, les 11 et 12 septembre derniers, à quel point les racines artistiques de Nieul-sur-Mer étaient ancrées dans son histoire.

Ce havre de paix, à la lumière si particulière, a su inspirer et abriter en son sein, des peintres aux noms reconnus ici et ailleurs.

Balande, Charlopeau et Delauzières ne s'y sont pas trompés en posant leur chevalet sur notre côte d'Aunis. « *Impressionné par le pittoresque de l'endroit, je m'installai et lavai une aquarelle de ce curieux coin, bien à mon goût. Comme il est coutume, un artiste-peintre posant son chevalet sur la voie publique attire toujours l'attention de nombreux spectateurs. Le cas ne manque pas ici dans ce village perdu parmi les marais (...)* ». Ces mots écrits par Gaston Balande en 1957 semblent avoir été prononcés au cours de ce week-end de septembre 2010.



de Gaston Balande aux « peintres en chemin », Lauzières inspire... et inspirera toujours

Comme chaque année depuis 13 ans, l'association « Arts et lumières » nous a offert son festival de peinture. « Les peintres en chemin » auront su cette année encore vous faire apprécier sur le vif, au détour d'une rue, au hasard d'un chemin, la création d'une oeuvre, mettant en scène notre patrimoine local selon l'oeil inquisiteur de l'artiste. Après l'exposition des 40 oeuvres créées et le vote du public, un prix a été remis dans chacune des catégories : aquarelle, huile, pastel, acrylique, dessin et techniques mixtes.



terre de peintres



Merci à nos peintres locaux, dont l'accueil chaleureux et convivial a permis au public de s'imprégner de leur passion, et qui sait, peut être, de faire naître des vocations d'artistes.



Exposition à la Maison des Associations



Madame Sévy, doyenne des exposants

Au regard des retours positifs de ce festival de peinture nouvelle formule, la commission aux affaires culturelles s'engage à renouveler l'expérience l'an prochain au côté d'« Arts et Lumières », avec l'étroite collaboration des artistes Peintres qui ont su cette année vous émerveiller.

Cette année la commission municipale aux affaires culturelles, a tenté une greffe sur le festival de peinture et vous a proposé « le chemin des peintres ».

Amateurs ou professionnels, 25 artistes peintres nieulais, ont accepté d'ouvrir leur atelier, leur maison, leur jardin aux promeneurs, leur offrant ainsi la possibilité de les découvrir dans leur environnement propice à la création.

Vous avez été nombreux en ce week end ensoleillé de septembre, à parcourir ce chemin des peintres, à découvrir les toiles, les techniques, à partager avec les artistes un moment privilégié d'ouverture sur l'art pictural.

Pierre Laville peintre rochelais, au pinceau sensible et poétique, fut l'invité extérieur de cette manifestation, s'exposant à la chapelle de Lauzières, auprès de jeunes artistes de l'association «Psychose point d'interrogation».



2 **Éditorial**

3 **Histoire locale**

Nieul-sur-mer, terre de peintres

4 **Cadre de vie**

PLU : l'avenir de l'urbanisme nieulais pour les quinze prochaines années

5 **Initiatives**

Un conciliateur de justice à votre disposition

6-7 **Dossier**

C'était en 2010

8 **Entre nous**

Tempête Xynthia : la solidarité continue
Cimetière communal

10 **Infos pratiques**

11 **Vie associative**

Wilfried Martin, champion d'Europe de boxe américaine

12 **Sortir à Nieul**



Mairie de Nieul-sur-Mer
Service Communication
BP 13 - 17137 Nieul-sur-Mer
Tél. 05 46 37 40 10
mairie@nieul-sur-mer.fr
www.nieul-sur-mer.fr
Directeur de la publication : *Henri Lambert*
Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction : *Nancy Henry*
Maquette : *RC2C*
Photo de couverture : *J+M*

Photos : *Service Communication*
Impression : *Imprimerie Rochelaise*
Imprimé sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

Tirage 2 650 exemplaires
Dépôt 4^e trimestre 2010

Les agents du service culturel, présents sur la photo : de haut en bas : Marie-Claire Vernoux, Christophe Cassagne, Joëlle Gauthier, Jean-Marie Lagay
assise : Marie-Noëlle Cavero



PLU

L'avenir de l'urbanisme nieulais pour les quinze prochaines années

Le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU), engagé depuis mars 2007, a été arrêté par le conseil communautaire du 8 juillet 2010 après plus d'une année d'études.

Tout au long de cette étude, nous avons organisé des réunions publiques à chaque étape de la révision afin de concerter et d'informer la population. Aujourd'hui la démarche arrive à son terme. Après avoir présenté le projet arrêté en réunion publique le 13 octobre dernier, il est soumis à enquête publique depuis le 6 décembre 2010 jusqu'au 7 janvier 2011. Le dossier sera consultable par chaque Nieulais qui pourra s'exprimer sur le registre d'enquête ou rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences en mairie.

Le Plan Local d'Urbanisme est construit autour de trois grandes orientations :

- 1 - Le respect des zones agricoles et naturelles.** Ce respect passe en priorité par une urbanisation maîtrisée.
- 2 - Le social.** La commune s'est engagée avec le Plan Local de l'Habitat (PLH) à réaliser sur son territoire 40% de logements sociaux dans chaque opération de logements.
- 3 - Le développement urbain de la commune sur son secteur Est.**

Permanence du commissaire enquêteur :

Lundi 6 décembre de 9h à 12h
 Mercredi 15 décembre de 14h à 17h
 Mercredi 22 décembre de 9h à 12h
 Lundi 3 janvier de 9h à 12h
 Vendredi 7 janvier de 14h à 17h

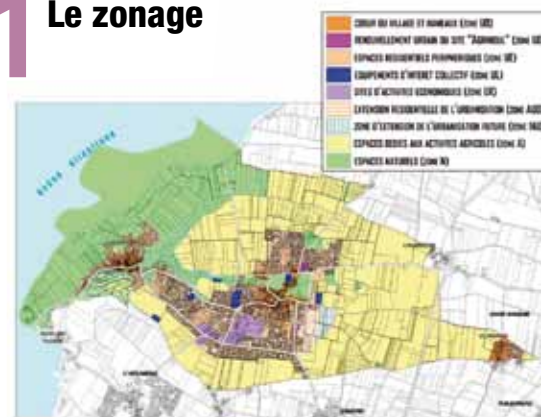
Périmètre de protection des monuments historiques

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, une modification des périmètres a été proposée par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP). Cette proposition intervient afin que les périmètres s'adaptent de façon plus étroite au champ de visibilité des monuments historiques situés sur le territoire de la commune. Après examen de la proposition du SDAP, la commune a validé le nouveau périmètre lors de la séance du conseil municipal du 15 septembre dernier. La modification sera soumise à enquête publique conjointement à celle du Plan Local d'Urbanisme.



Sont protégés au titre des monuments historiques, le clocher de l'église Saint Philibert, le domaine du Portail et le prieuré de Sermaize.

1 Le zonage



2 Les orientations d'aménagement Site «Agrinieu»

LES PRINCIPES

- Urbanisation résidentielle, mixte (collectifs, individuels) et diversifiée (logements aérés)
- Programme d'une cinquantaine de logements dont 50% de logements aérés par l'Etat
- Espace central paysager
- Parking plants et vélobus
- Démarche d'aménagement et de construction aérée sur le développement durable



3 Les orientations d'aménagement Champ Pinson

LES PRINCIPES

- Desserte viable à partir du bus
- Urbanisation résidentielle, mixte (collectifs, individuels groupés) et diversifiée (logements aérés)
- Programme de 200 à 370 logements dont 40% de logements aérés par l'Etat
- Gestion des eaux pluviales
- Préservation de la structure du paysage (haies, ...)
- Préservation des vues
- Réserve foncière pour une extension possible vers l'Est





Encore un peu de patience...

Afin de mieux vous informer sur la vie locale, la commune s'est dotée d'un site internet depuis 2007 et depuis cette date notre site est régulièrement montré en exemple. Pour améliorer encore cet outil d'information et de communication, pour répondre à vos attentes et vos demandes bref pour rester « au goût du jour », le site de la commune va faire peau neuve dans les semaines à venir. Quel aspect aura-t-il ? Quelles nouvelles rubriques seront créées ? A quelle date sera-t-il lancé ? Encore un peu de patience, il sera bientôt en ligne...

Séjour Ski / Snowboard 2011

Enfants et Jeunes de 8 à 17 ans

Du ski, encore du ski, rien que du ski !



Pour débutants ou confirmés.

Fort d'une expérience de près de douze ans en matière d'organisation de séjour de ski, le service Enfance Jeunesse propose du 20 au 26 février 2011 un séjour dans les Pyrénées -en Ariège- dans la station de ski des Monts d'Olmes.

Au programme :

Les journées seront naturellement consacrées à la pratique du ski. Le groupe des débutants sera encadré par un moniteur « ESF » (Ecole de Ski Française) et un membre de notre équipe d'animateurs. Les participants ayant un niveau de ski supérieur seront encadrés, en groupe de ski homogène, par nos animateurs (tous excellents skieurs) et évolueront en toute sécurité dans la station.

Cinq journées complètes de ski (ou de snowboard) soit 4 à 6 heures par jour selon les envies, la fatigue, la météo... pour les débutants comme les confirmés.

Et pour les 12 /17 ans la possibilité de choisir au moment de l'inscription entre ski alpin ou snowboard. Les plus du séjour :

- ❄ Centre à proximité immédiate des pistes (accès aux pistes dès la sortie du chalet)
- ❄ Hébergement dans un nouveau chalet « le grand Tetras » (Hébergement très confortable, douche et sanitaire dans les chambres)
- ❄ La municipalité accompagne financièrement le séjour avec des tarifs dégressifs selon le quotient familial.
- ❄ Les tarifs varient de 132 € à 428 €, avec la possibilité d'échelonner les règlements.

Attention : places limitées à 40 participants.

Inscriptions à partir du 20 décembre 2010 dans la limite des places disponibles.

Renseignements et inscriptions en mairie
05 46 37 40 10

Un conciliateur de justice à votre disposition

La conciliation a pour but de trouver une solution amiable entre deux parties (qu'elles aient ou non déjà saisi un juge) afin d'obtenir un accord équitable entre elles et d'éviter ainsi un procès. Le conciliateur de justice peut intervenir pour régler à l'amiable des conflits individuels d'ordre civils entre les particuliers, avec les entreprises, les artisans tels que les troubles de voisinage, les dettes impayées, les malfaçons de travaux, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs ou de copropriété etc.

Il n'est pas possible d'y recourir en matière de divorce ou de séparation de corps, d'état civil ou de conflits entre un particulier et l'Administration.



Le conciliateur de justice ne peut en outre intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties. Auxiliaire de justice bénévole nommé par le premier président de la cour d'appel, le conciliateur intervient gratuitement dans la gestion des conflits.

Déjà présent dans certaines collectivités de la CDA, il sera également présent à compter du 1er janvier 2011, à Nieul-sur-Mer où il tiendra une permanence en mairie les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 9h30 à 12h00.

Renseignements en mairie 05 46 37 40 10

Bibliothèque



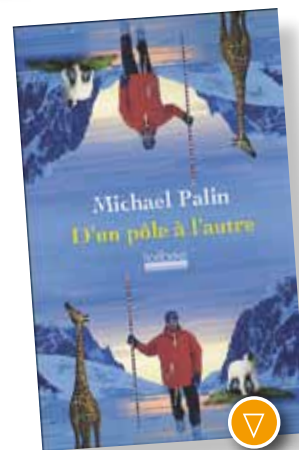
Un livre jeunesse

MICHKA

de Marie Colmont

(Père Castor chez Flammarion)

Voici certainement la plus belle et la plus généreuse histoire de Noël : celle de Michka ou l'histoire d'un ours en peluche qui décide à l'occasion de Noël de faire une bonne action. Mais sa générosité va aller très, très loin car pour un petit garçon pauvre et malade il va offrir sa liberté et sa vie d'ours. Une belle leçon d'amour et de don de soi.



Un roman d'aventure

D'UN POLE A L'AUTRE

de Michael Palin

(Ed. hoëbeke)

En 1991 Michael Palin (ancien Monthy Python qui a déjà réalisé en 1989 un tour du monde en 80 jours) récidive dans les grands voyages et décide de suivre le 30^e méridien Est. De l'Arctique à l'Antarctique, il a traversé les deux hémisphères et 25 pays en train, en voiture, en bus, en motoneige, en hydravion...

Dans ce récit il nous conte toutes ces aventures, ces rencontres parfois drôles, parfois tendres et parfois difficiles.



C'était en 2010



FÉVRIER

SOIRÉE AUTOUR DES CHANTS MARINS AVEC « LES BROUILLEURS D'ÉCOUTE ». UNE ESCALE MARINE AUX ACCENTS DE PUB IRLANDAIS.

MARS

LA COMMUNE FÊTE LE RENOUVEAU EN POÉSIE AVEC LE PRINTEMPS DES POÈTES AUX ACCENTS DE TAMBOURS D'AURORE. LA MANIFESTATION S'ACHÈVE PAR UNE PRESTATION DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA CHARENTE MARITIME.



FIN MAI

LA COMPAGNIE AUTOUR DE PETER NOUS PRÉSENTE « MOLLY DES SABLES », PIÈCE EN RÉSIDENCE À L'ESPACE M.CRÉPEAU TANDIS QUE LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LA CDA SE DONNE EN PUBLIC DANS UN CONCERT EPSILON.

JUIN

LA MUNICIPALITÉ DONNE CARTE BLANCHE À LAURENT JACQUIER, MEMBRE DU CONSERVATOIRE DE LA CDA. A LA BIBLIOTHÈQUE, LES ENFANTS « GOUTENT » LE PLAISIR DES CONTES LE TEMPS D'UN APRÈS MIDI QUI CONJUGUE NOURRITURE TERRESTRE ET DE L'ESPRIT, SOUS LE SOLEIL OMBRAGÉ DU JARDIN.

JUILLET

EN JUILLET IL Y A BIEN SÛR LE FEU D'ARTIFICE DU 14 AU PORT DU PLOMB. IL Y A AUSSI L'EXPOSITION DE PEINTURE DE MADAME NEWMANN. ET IL Y A LE DUO BÉRIMBA QUI ALLIE LA FORCE DE LA PERCUSSION À LA DOUCEUR DE LA

OCTOBRE

LA COMPAGNIE JUSTE NEZ NOUS PRÉSENTE LA MALICIEUSE « TATAN MADELAÏNE » DANS UN TOURBILLON D'HUMOUR ET DE POÉSIE AUTOUR DE LA CHANSON POPULAIRE. UNE PIÈCE TRÈS « FRANÇAISE » QUI S'ACCOMMODE PARFAITEMENT AVEC LA CONFÉRENCE DE MONSIEUR PAQUETTE SUR LE LANGAGE SELON JACQUES TATI.



OCTOBRE

EN OCTOBRE ON RETROUVE ÉGALEMENT LA BEAUTÉ ET LA GRÂCE DE LA CALLIGRAPHIE JAPONAISE AINSI QUE LA FORCE ET LA FINESSE DE LA MARQUETERIE DE MARBRE ET DE LA MOSAÏQUE : AUSSI BEAU QU'ÉPOUSTOUFLANT !



AVRIL

NOÉ ET NINA CRÉENT « L'IMPROBABLE RENCONTRE » EN ÉCRIVANT UN CONTE À PARTIR DE CONFIDENCES FAITES PAR LES NIEULAIS ET METTENT LA MÉMOIRE LOCALE EN ACTION.



AVRIL

LA COMPAGNIE TOUJOURS À L'HORIZON PRÉSENTE SON « CHANTIER NAVAL » À L'ESPACE MICHEL CRÉPEAU. LA TROUPE A BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE À LA CRÉATION PAR LA COMMUNE QUI S'ENGAGE DANS LE SOUTIEN DES ARTISTES.



MAI

FESTIVAL NEW AUNIS NEW ORLEANS. LE JAZZ S'INVITE EN VILLE ET DANS LES ÉCOLES. LE VITAMINE JAZZ BAND BALANCE DU SWING POUR ÉVEILLER LES SENS.



AOÛT

LA MUNICIPALITÉ REMET AU GOÛT DU JOUR UN CLASSIQUE DE TIM BURTON ET DE DRÔLES DE FANTÔMES ENVAHISSENT LA COMMUNE LE TEMPS D'UNE PROJECTION PUBLIQUE.

→ GUITARE. EN ATELIERS AVEC LES ÉCOLES OU EN CONCERT EXTÉRIEUR AVEC TOUS LES ENFANTS POUR LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE. LE DUO LIBÈRE SON ÉNERGIE. POUR NOTRE PLUS GRAND PLAISIR.



NOVEMBRE

PÉTILLANTE, TENDRE ET MOTINE. L'EXPOSITION DE CORINNE PLEINDOUX RAVIT LES VISITEURS DE LA MAIRIE. LA MUSIQUE ENCORE ET TOUJOURS. SOUS LA GRISAÏLE DE NOVEMBRE LE CONCERT DE L'ORCHESTRE JAZZ JAMAÏCA EST LE BIENVENU AU CŒUR DU FESTIVAL D'ACCORD.

DÉCEMBRE

IL N'Y A PAS DE DOUTE, LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE APPROCHENT ET L'EXPOSITION SUR LE CHOCOLAT EST UN DÉLICE QUI A ÉTÉ DÉGUSTÉ SANS MODÉRATION PAR LE PUBLIC. L'ANNÉE SE TERMINE SUR UNE TOUCHE SPIRITUELLE AVEC LE CONCERT DE NOËL ET LE CHŒUR GOSPEL VOICE : DE LA MUSIQUE ET DE L'ÉMOTION.



Votre magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

Tempête Xynthia

la solidarité continue

Les mois ont passé depuis ce sinistre évènement et depuis le 28 février les aides aux sinistrés n'ont pas cessé. Point sur les aides financières versées et leur devenir.

Très rapidement après la tempête, le Conseil régional a débloqué des aides d'urgence afin de permettre aux sinistrés d'assumer les dépenses de produits de première nécessité.

L'aide du Conseil régional s'est déroulée en deux temps, sous l'égide du centre communal d'action sociale :

- **Le 16 mars 2010** tout d'abord, 30 familles ont été reçues en mairie par le Maire et la Présidente de Région, Ségolène Royal, qui ont tous deux délivré une aide allant de 500 € à 1500 € selon les situations.
- **Puis le 19 mars**, ce sont 43 familles qui ont obtenu à leur tour une aide de 500 €.

➤ Au total, le montant de l'enveloppe allouée par le Conseil régional à l'ensemble des sinistrés s'élève à 55 000 €.

A côté des aides financières directes, la Région a également mis à disposition 13 véhicules afin de permettre aux sinistrés ayant perdu le leur de se rendre sur leur lieu de travail.

Enfin des aides financières, attribuées de façon ciblée et sous conditions de revenu, ont été attribuées aux sinistrés ayant fait part de leurs difficultés.

De son côté, le centre communal d'action sociale a récolté des dons émanant de diverses associations ainsi que de particuliers pour un montant total arrêté à ce jour à 6 130 €. A l'heure où ces lignes sont rédigées la destination de ces sommes n'est pas encore connue, le conseil d'administration du CCAS devant se réunir courant décembre pour définir les modalités de distribution de cette somme.

Plan communal de sauvegarde (PCS)

Prévenir et organiser la gestion des sinistres

Organiser l'alerte en cas d'annonces de sinistres, recenser les lieux exposés et le cas échéant les lieux touchés par une catastrophe, naturelle, technologique ou chimique, organiser l'évacuation de la population, son hébergement, la nourriture, venir en aide aux sinistrés après l'évènement, trouver la main d'œuvre mais aussi le matériel nécessaire... toutes ces questions doivent être abordées et réglées dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS) dont la commune souhaite se doter le plus rapidement possible (voir magazine du mois de juin 2010). Toute cette orchestration de l'évènement, avant et après sa venue, repose sur les services de la commune en lien avec la CDA, le département et la région. Mais vous avez pu le constater en février, l'aide apportée par les bénévoles dans la gestion de ces évènements extraordinaires est essentielle. Nombre d'entre vous (y compris hors de Nieul-sur-Mer) se sont proposés pour aider les sinistrés ou même la commune. Dans le cadre du futur PCS, une réserve communale de sécurité civile pourrait être constituée pour participer au soutien et à l'assistance de la population et constituer un appui logistique. Si vous souhaitez d'ores et déjà des informations sur cette réserve ou si la démarche vous intéresse, vous pouvez contacter les services de la mairie.

Rens. 05 46 37 40 10

Risques littoraux

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers

Par arrêté en date du 13 septembre 2010, le Préfet du département a créé une obligation d'information des acquéreurs et des locataires au regard des risques littoraux d'érosion ou de submersion marine.

Cette obligation d'information s'applique à une partie du territoire communal définie par l'Etat et qui figure sur la carte informative reproduite ci-dessous.

Concrètement, cette obligation d'information n'a aucune conséquence directe sur l'urbanisation. Il ne s'agit bien que d'une simple information obligatoire des futurs acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs.

Cette obligation s'appliquait déjà à 102 communes du département. Nieul-sur-Mer et 13 autres communes rejoignent cette liste.



Des travaux de protection contre la mer



Comblement et remontée d'une ligne d'enrochement sur toute la longueur de la digue frontale du port du Plomb.

La tempête Xynthia a ravagé les territoires littoraux du département et a fortement endommagé les 225 kilomètres d'ouvrages protégeant les côtes charentaises contre l'océan. Dès les premières heures qui ont suivi la tempête, un travail de séquencage des travaux de réparation des protections a été engagé. Il en est ressorti une planification des interventions sur trois niveaux : Les interventions de première urgence (niveau 1 totalement réalisé aujourd'hui), les travaux de reprise ou de consolidation des ouvrages (niveau 2 également achevé) et enfin la rédaction d'un plan de prévention des submersions marines (niveau 3 dont la réflexion a débuté en novembre).

Concrètement sur notre commune l'urgence a été traitée dès le lendemain de la tempête afin de parer aux grandes marées d'équinoxe. Des travaux ont été réalisés par les services du conseil général pour consolider les digues en enrochement le long de la côte depuis la balise d'entrée du port du Plomb jusqu'aux restaurants. Ces travaux ont inclus non seulement la mise en œuvre de nouveaux enrochements mais également la reconfiguration du profil du sentier littoral et la mise en sécurité de la falaise.



Repos éternel

Cimetière communal

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail composé d'élus et de fonctionnaires mène une réflexion autour de la question du cimetière et du site cinéraire attenant.

Comment assurer une gestion à long terme de ce site si sensible pour chacun d'entre nous ? Comment garantir un entretien pérenne des espaces compte tenu de la taille du site, de la fréquence des travaux et de la place croissante que la crémation prend dans nos pratiques funéraires ? Comment améliorer le cadre du site cinéraire enclavé au fond de l'enceinte ? Autant de questions auxquelles il faut apporter des réponses à la fois humaines et juridiques (et les dispositions législatives et réglementaires dans ce domaine sont loin d'être simples).

Le premier pas de cette nouvelle gestion a consisté en l'élaboration d'un nouveau règlement du cimetière (l'ancien datant de 1961) dont les mesures ont été arrêtées afin d'assurer la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et de la décence qu'implique le lieu.

Le nouveau règlement très complet a été diffusé auprès de tous les opérateurs funéraires intervenant dans le cimetière. Sa mise en œuvre et le respect de ses mesures opposables à tous dès le 1^{er} janvier ont été renforcées par la nomination d'un agent de police municipale, désormais référent sur le site.

Evidemment le groupe de travail ne s'arrêtera pas au règlement. Divers projets ont d'ores et déjà été

arrêtés et seront mis en œuvre progressivement : les bâtiments situés à l'entrée vont être réaménagés, un portail automatique installé à l'entrée, le jardin du souvenir repris ainsi que l'ensemble paysager du site cinéraire, des procédures de reprises des concessions abandonnées engagées.

L'ensemble des mesures prises et à prendre le sont dans le souci permanent du respect des défunts et de leurs familles.

Règlement du cimetière et du site cinéraire consultable en mairie. Rens. 05 46 37 40 10



Une salle à disposition des familles pour les célébrations d'obsèques civiles

L'organisation des obsèques d'un parent est un moment douloureux à laquelle répond généralement un rituel visant à accompagner le défunt mais aussi son entourage. Force est de constater que pour celles et ceux qui ne souhaitent pas procéder à un rituel religieux, il existe peu de place accordée à l'organisation des cérémonies civiles. Afin de permettre à chaque famille d'organiser dignement cette cérémonie, le Conseil Municipal a approuvé la proposition de la municipalité de mettre gratuitement à disposition des familles qui le souhaitent une salle municipale pour un moment de recueillement lors de l'organisation d'obsèques civiles.

Cette décision permet aussi de respecter le principe de l'égalité des citoyens, les familles voulant une cérémonie religieuse bénéficiant de la mise à disposition de l'église.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 46 37 40 10.

Règlement de mise à disposition de la salle consultable en mairie.



La commune met à disposition des familles une salle de l'Espace Michel Crépeau pour l'organisation des obsèques civiles

Le mot de l'opposition

S'il est bien une constante dans notre engagement politique auprès de vous, habitants de Nieul, c'est d'être à votre écoute, de vous représenter de notre mieux et d'apporter notre soutien à tout projet qui puisse vous faire « mieux vivre Nieul/Mer. »

En ce sens, nous accueillons avec satisfaction l'arrivée, courant 2011, dans notre commune comme dans le reste de la CDA, de bacs roulants à ordures : un pour les déchets ordinaires, l'autre pour le recyclable.

Bonne nouvelle, car la municipalité va appliquer, une idée que nous défendions dans notre programme, mais qui avait été rejetée avec virulence, sous prétexte que les camions de ramassage n'étaient pas adaptés!!! Les camions sont bien toujours les mêmes pourtant...

Merci à monsieur le Maire d'accepter des idées venant d'ailleurs!!!

Mais pour que notre bonne ville reste propre, nous comptons sur nos concitoyens pour ranger les bacs entre deux passages des camions, et surtout de fermer les couvercles, de façon à ce que nos amis les chats et les chiens n'en déversent pas le contenu sur la chaussée!

Par ailleurs, nous sommes souvent questionnés par des Nieulais mécontents, inquiets ou simplement en recherche de renseignements.

Nous tentons de leur donner ces renseignements à la lumière de nos connaissances, mais nous ne pouvons pas répondre à tout, car en général, nous sommes, nous, conseillers de l'opposition municipale, bien souvent mis devant le fait accompli, par la municipalité en place, dans la mesure où les grands axes sont décidés, par le Bureau municipal, réunissant le Maire et ses adjoints.

Les citoyens de Nieul peuvent, en toute liberté venir assister au Conseil municipal, et poser toutes leurs questions devant monsieur le Maire et les conseillers.

Nous comprenons bien que certains n'aient pas la possibilité de venir, ou soient un peu intimidés, c'est pour cela que, nous avons décidé, de vous fournir la possibilité de vous exprimer par notre intermédiaire. Pour vous permettre de nous poser toutes vos questions, nous avons créé l'adresse suivante « opposition.nieul@gmail.com » Nous poserons directement vos questions à monsieur le Maire et nous engageons à vous répondre.

Une grande dame s'est envolée, son sourire et sa gentillesse nous manquent déjà. Nous sommes très honorés de vous avoir connue et d'avoir travaillé à vos côtés Roselyne Julliot.

Les élus de l'opposition : Florence Taveau - Philippe Durieux - Valérie Vaquette - Gaston Bérault

STOP AU VANDALISME - Ça suffit !

Efracation de bâtiments publics, bris de glace, vols mais également arbres cassés, tags, grillages et barrières arrachées, jeux d'enfants saccagés, luminaires pris pour cible ... autant de dégradations gratuites et stupides qui, si elles amusent leurs auteurs, nuisent à la collectivité en général et à chacun d'entre nous en particulier.

Depuis le milieu de l'année 2008, ce ne sont pas moins de quatorze sinistres qui ont été enregistrés sur la commune. La facture globale est conséquente, très conséquente. Bien sûr la collectivité possède une assurance mais chaque sinistre a un

coût, en franchise, en temps de réparation, en préjudice pour les habitants qui ne peuvent bénéficier des structures détériorées. Alors comment comprendre que ce qui est conçu dans l'intérêt collectif, les jeux et les écoles érigés pour nos enfants, les structures créées pour nos associations et nos loisirs, soient détériorés et saccagés pour le plaisir imbécile de quelques-uns, jeunes et moins jeunes. Il est du devoir de chacun d'entre nous de respecter ces infrastructures et ce faisant de respecter les autres.

Ça s'appelle du civisme, non ?





Modification des conditions de location de la salle du phare de Chassiron de l'Espace Michel Crépeau

Face à des actes d'incivilité troublant la tranquillité publique, la municipalité a été contrainte de limiter les horaires de location de la salle du phare de Chassiron. Désormais, les occupations de cette salle par des particuliers sont limitées aux journées avec obligation de libérer les lieux le soir à 21 heures.

Modification des jours de collecte des ordures

À compter du 1^{er} janvier 2011, les ordures seront collectées le lundi matin et le vendredi matin pour les ordures ménagères (à la place du mardi et du samedi) et le mercredi matin pour les déchets recyclables (à la place du jeudi).

En raison des jours fériés de fin d'année, la collecte du samedi 25 décembre est avancée au vendredi 24 décembre et celle du samedi 1^{er} janvier est annulée.



Partageons la voirie

S'il n'est pas agréable en tant qu'automobiliste de devoir tourner en vain faute de place adaptée où garer son véhicule, il n'est pas non plus agréable en tant que piéton de devoir slalomer entre les voitures voire d'être obligé de descendre sur la chaussée à défaut de trottoir accessible. Ça vous semble évident ? visiblement pas pour tout le monde. À observer les abords des écoles matin et soir, force est de constater que certains automobilistes, pressés sans doute, se garent sur les trottoirs gênant le flux des piétons à cette heure composé de parents accompagnant leurs (très) jeunes enfants et souvent équipés de poussettes. Bien conscients qu'à ces heures d'ouverture des écoles les places peuvent manquer pour stationner, nous vous prions néanmoins de ne pas vous garer de façon anarchique et dangereuse sur les trottoirs, espace réservé aux piétons, sous peine de verbalisation.



Un nouvel engagement volontaire pour les jeunes

Le service civique permet à ceux qui le souhaitent d'avoir un engagement citoyen dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général pendant une durée déterminée allant de six à douze mois. Il est ouvert à tous même s'il s'adresse plus particulièrement aux jeunes de 16 à 25 ans.

Il peut être l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences, de recevoir ou de transmettre le sens des valeurs républicaines, de contribuer au maintien du lien social. Il permet également de valoriser un cursus scolaire et/ou universitaire ou des acquis de l'expérience. Chaque mission, indemnisée à hauteur de 440 euros mensuels, est accompagnée d'un tutorat et de formation.

Accompli au sein d'une collectivité territoriale, le service civique peut s'exercer dans de multiples domaines comme la solidarité, l'environnement, la culture, le sport, la citoyenneté...

La commune de Nieul-sur-Mer examine actuellement la possibilité de recourir à cet engagement dans le cadre de ses missions.

Rens. 05 46 37 40 10 ou sur www.service-civique.gouv.fr

Frelons asiatiques

soyez vigilants



Le frelon asiatique est une espèce originaire de Chine arrivée malencontreusement sur notre territoire en 2004. Remarquablement adapté à notre climat il a colonisé une large partie du pays, et notamment le Sud-ouest, en peu d'année. Nieul-sur-Mer n'est pas épargné. Grand architecte, il bâtit des nids sphériques gigantesques à très grandes hauteurs (parfois jusqu'à douze mètres) dans les arbres. Peu visibles en été compte tenu de la végétation, ces derniers apparaissent lorsque les arbres se dénudent. Si vous trouvez dans vos jardins ou sur des espaces verts de tels nids, n'essayez surtout pas de les retirer. Contacter immédiatement la police municipale qui prendra toutes mesures utiles pour les faire détruire.

Contact 05 46 37 88 62

Point travaux Novembre 2010 à février 2011

Après des travaux de reprise de sol autour d'un arbre dans la cour de l'école Gabriel Chobelet et la rénovation des trottoirs de la rue Jacques Cartier, une nouvelle phase de travaux de rénovation suite à la tempête Xynthia a été programmée Rue du Petit Plomb, Rue de L'Ouille et Rue du Port. Ces travaux consistent en la remise à neuf et la reconstruction des trottoirs et clôture sur l'un des secteurs les plus fortement touché par la tempête.



Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Partez tranquilles

Nieul-sur-Mer est une ville où il fait bon vivre.

Une ville calme et paisible. Et si ce calme plaît à ses habitants, il ne déplaît pas non plus aux cambrioleurs qui peuvent y trouver un terrain d'action propice à leurs méfaits.

L'été dernier, la commune a connu une recrudescence sans précédent des cambriolages sur son territoire : pas moins de 10 vols avec effraction en moins deux mois.

Bien sûr il y a les gestes simples et évidents à faire avant de partir : bien fermer portes et volets, prévenir le voisinage, cachez tout ce qui peut attiser les convoitises... mais il y a aussi l'opération tranquillité vacances, activée à chaque vacance scolaire. Sur la base d'une simple déclaration d'absence établie en mairie, les policiers municipaux effectuent au cours de leurs patrouilles une surveillance approfondie des résidences ainsi déclarées. C'est simple, gratuit et dissuasif. N'hésitez pas à contacter la police municipale.

Rens. 05 46 37 88 62





Wilfried MARTIN

Boxe, boxe !



Wilfried Martin en compagnie de Gérard Berruti, de ses coaches Nicolas Berruti et Christophe Pointière et de Rachid Boumalek, son adversaire sur le ring.



A « la ville », Wilfried Martin est un jeune homme sympathique de 27 ans qui s'entraîne au BCN (Boxing Club Nieulais) (voir notre article du magazine de septembre, page 10). Sur le ring, le boxeur nieulais est un adversaire plus que redoutable accusant 71 kilos à la pesée et affichant 65 combats et 65 victoires en full contact. Samedi 30 octobre, devant tout le gratin de la boxe américaine, l'Espace Michel Crépeau a résonné des

chocs de quatre boules de cuirs qui se sont livrées à un combat de très haut niveau au cours duquel le Nieulais affrontait le Belge Rachid Boumalek (120 combat, 110 victoires) pour le titre de champion d'Europe de boxe américaine. D'avis d'expert, notre athlète local a mené le combat de bout en bout dans un match tout en technique où il a, dès la troisième reprise, pris l'avantage. Dix rounds plus tard (pour les néophytes, un

combat compte dix rounds de deux minutes) la fameuse ceinture change de champion et devient française sous l'œil ravi de Gérard Berruti, président fondateur du BCN, et des coaches Nicolas Berruti et Christophe Pointière qui ont préparé leur poulain pendant deux ans pour le titre européen, tremplin vers le titre mondial. La Municipalité lui adresse toutes ses félicitations pour ce titre prestigieux.

Nouveaux Nieulais et nouvelles associations

Edition 2010 réussie pour le forum des associations de la rentrée qui a réuni 31 associations (sur les 45 invitées). Le sport, la culture, l'enfance jeunesse, le social, tous les secteurs d'activité étaient représentés. De quoi offrir la possibilité à chaque habitant de trouver un loisir pour l'année. Au côté des associations habituées de la manifestation et qui s'impliquent depuis plusieurs années dans la vie locale, quatre « nouvelles » associations ont tenu un stand et notamment l'association du Golf de la Prée, association à caractère intercommunale qui marquait sa première participation au forum. Dans un souci d'ouverture au public nieulais et afin de permettre de découvrir des associations originales dont les activités n'existent pas sur notre territoire, trois associations « extérieures » avaient été conviées : l'école de cirque « Hors piste », l'association ECHO-SEL (voir article ci-contre) et l'association Les Blouses Roses.

Au terme du forum s'est déroulé l'accueil des nouveaux Nieulais qui a permis à 39 familles ayant répondu à l'invitation (sur les 60 conviées) d'établir un premier contact avec le Maire et les membres du conseil municipal. Présentation des services de la mairie, des grands projets en cours et à venir, remise de cadeaux, cet échange à taille humaine a permis à chacun de se rencontrer et de se découvrir autour d'un cocktail de bienvenue.



Association ECHO-SEL

100% solidaire

Nous ne résistons pas à l'envie de vous présenter une nouvelle association, bien que non nieulaise, qui a eu la très bonne idée de remettre au goût du jour le principe du troc ou plus exactement du système d'échanges de services : ECHO-SEL (comprenez Système d'Echanges Locaux).

ECHO-SEL c'est un réseau d'amis, de voisins, de citoyens qui souhaitent s'entraider en se donnant des petits coups de main occasionnels, en échangeant des biens ou des services, sans limitation géographique, sans contrepartie financière simplement avec une monnaie virtuelle, la « cagouille », qui permet de comptabiliser les échanges. Entraide, lien social, solidarité ... voilà les principes défendus par cette association et auxquels nous adhérons totalement.

Rens. 05 46 37 35 61 ou 06 78 18 87 01
ou echo-sel@orange.fr

Un catalogue d'offres et de demandes vous est proposé à l'occasion des permanences le samedi matin de 10h à 12h.



La photo : un art pour tous

Le Club Photo de Nieul-sur-Mer a pour vocation de démystifier la photographie. Il a aussi pour but de faire découvrir le monde de la photo tout en apprenant à se servir du matériel et des bases de composition. Au sein du club, il existe des membres talentueux qui partagent leurs savoirs et leurs émotions. Ils font partie de ces artistes discrets qui observent le monde qui les entoure avec un œil passionné et une sensibilité qui leur permet de voir ce que nous ne voyons pas toujours : une couleur, une forme, un mouvement, une composition naturelle... ils ont l'art, d'un clic, de révéler la beauté du monde en la figeant instantanément d'un coup d'objectif. Davis Badens, un des membres du Club Photo, a ce talent. Il vient à juste titre d'être déclaré lauréat d'un concours effectué lors du dernier salon de la photo à Paris grâce à cette photo toute en finesse, en légèreté et en pureté. Un très, très beau cliché.





Calendrier des manifestations du premier trimestre 2011

| Date | Horaires | Organisateur | Nature de la manifestation | Lieu | Renseignements complémentaires |
|---|---------------------|----------------------------|---|--|--|
| vendredi 21 janvier | 20h30 | Ciel d'Aunis | Conférence « Etymologie des constellations » | Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron | Entrée libre |
| Samedi 22 janvier | 20h à 2h | Rock Dance | Soirée dansante (tout public) | Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre | Réservation au 05.46.37.81.32 |
| Du lundi 24 au vendredi 28 janv. | Ouverture mairie | Club Photos | Exposition photos des adhérents du Club | Hall de la mairie | Entrée libre |
| Samedi 29 janvier | 20h30 | Municipalité | Concert "Trio Las Milongueras" | Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan | Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18 ans) |
| Dimanche 30 janvier | 14h | Pousse de Bambou | LOTO | Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre | 2 € le carton |
| Samedi 12 février | 19h45 | Sol Fa Sans Ré | Soirée Saint-Valentin Repas dansant avec orchestre | Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre | Tarif : 30 € + boissons Tél : 05.46.37.46.44 05.46.37.84.70 05.46.37.81.71 Date limite d'inscription : 30 janvier |
| Du lundi 14 au vendredi 18 février | Ouverture mairie | Municipalité | Exposition de peinture de Mme Yan Le Ny-Menneteau | Hall de la mairie | Entrée libre |
| Dimanche 20 février | 14h30 | Association paroissiale | Thé dansant | Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre | Tarif : 8 € Réserv. : 05.46.37.84.79 |
| Samedi 12 mars | 10h à 19h | Club des Blés d'Or | Concours de belote | Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre | - |
| Samedi 12 mars | 17h | Tambours d'Aurore | Café - Thé - Chocolat et Poésie Dans le cadre du Printemps des Poètes | Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron | Entrée libre |
| Samedi 12 mars | 20h30 | Municipalité | Concert Poésie et Peinture dans le cadre du Printemps des Poètes | Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan | Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18 ans) |
| Dimanche 13 mars | 14h30 | Pousse de Bambou | Après-midi chants avec Christine Hélya et sa troupe | Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan | Entrée libre |
| Vendredi 18 mars | 20h30 | Ciel d'Aunis | Conférence (thème à définir) | Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron | Entrée libre |
| Samedi 19 mars | 19h30 | Comité des Fêtes | Soirée Cabaret | Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre | Tarif : 32 € |
| Dimanche 20 mars | 15h | FCPE | Spectacle pour enfants | Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan | |

À découper et à conserver précieusement



Concert

Le trio Las Milongueras

Le trio Las Milongueras exploite les sonorités instrumentales du tango issu des faubourgs de Buenos Aires. Leur répertoire comporte des tangos traditionnels et des pièces de concert. C'est aussi la rencontre de timbres insolites entre le bandonéon et le piano, instruments « rois » du tango, et la clarinette. Cette formation hors du commun présentée par la commission des affaires culturelles nécessite des arrangements originaux où chaque instrument a son rôle, le tout conduit dans une ambiance sonore à la fois intime et épanouie. ♦

Bandonéon : *Stéphanie Moreaux* - Clarinette : *Béatrice Bonneau* - Piano : *Véronique Trouvé*

Entrée 3 euros (gratuit jusqu'à 18 ans)

Samedi
29 janvier
20h30

Espace Michel Crépeau,
salle du phare
de la Coubre

